

Mon Dieu, quelle famille !

La fête de la Nativité de Notre-Dame, fixée au 8 septembre, doit nous causer une grande joie : « *Votre naissance, ô Vierge Marie, a procuré la joie au monde entier.* »¹ Cette joie doit aussi provenir des grands enseignements que nous pouvons retirer de cette fête. En effet elle possède plusieurs particularités qui la rendent remarquable et nous envisagerons spécialement ces détails croustillants, mais lourds de sens théologique, qu'elle nous révèle sur la famille de notre Sauveur.

En premier lieu, la liturgie ne commémore pour chaque saint que le jour de sa naissance au ciel, son *dies natalis*, et non pas l'anniversaire de sa naissance terrestre. Cependant, la sainte Église admet trois exceptions à cette règle : la première en importance et en date est la fête de la Nativité de Notre-Seigneur, le 25 décembre, où nous comprenons qu'il nous faut célébrer l'apparition sur terre de notre Sauveur. Puis il y a la fête de la Nativité de Notre-Dame, fêtée dès le VIII^e siècle en Orient, et qui est le commencement de cette joie de Noël puisqu'avec l'apparition de Marie sur terre, c'est l'aurore du salut qui se lève pour ces pauvres fils d'Adam, plongés dans les ténèbres du péché et de l'erreur et qui contemplent la future mère du Soleil de justice, la nouvelle Ève qui nous procurera la salut en son Fils. Enfin, la dernière exception est la nativité de saint Jean-Baptiste, le Précurseur du Messie, sanctifié dès le sein de sa mère et dont Notre Seigneur assurera : « *En vérité, je vous le dis, parmi les enfants des femmes, il n'en a pas surgi de plus grand que Jean-Baptiste.* »² Voilà le premier détail intéressant pour cette fête.

En plus de cette particularité, nous nous arrêterons surtout sur la lecture évangélique de ce jour qui le rend unique et plein d'enseignements. L'Église a choisi de nous faire entendre la généalogie du Christ selon saint Matthieu. C'est le seul endroit de toute la liturgie romaine où nous entendons l'évocation de tous ces ancêtres du Christ. Examinons les raisons de ce choix et parcourons cette histoire de famille pour percevoir derrière les simples détails historiques, leur sens théologique beaucoup plus profond.

Tout d'abord, puisqu'il existe deux généalogies du Christ dans les saints évangiles, pourquoi l'Église a-t-elle préféré la généalogie de saint Matthieu³ à celle de saint Luc⁴ ? Pour quelle raison a-t-elle retenu la généalogie dans laquelle l'évangéliste part d'Abraham pour arriver à Jésus, mais écarté l'autre qui commence à Jésus pour remonter jusqu'à Adam ? Il fallait, dans cette fête où nous nous réjouissons de voir apparaître l'aurore de notre salut par la naissance charnelle de la Vierge, insister sur le lien de charnel qui unit Notre-Seigneur à ces patriarches auxquels Dieu avait promis que le Messie naîtrait de leur descendance. « *Commençant son évangile par la généalogie du Sauveur, saint Matthieu nous montre, dit saint Augustin⁵, qu'il s'est proposé de raconter d'abord la vie du fils de l'homme. (...) En saint Matthieu, nous voyons Jésus descendant pour se charger de nos péchés ; en saint Luc, nous le voyons effaçant nos péchés. C'est pourquoi saint Matthieu descend le cours des générations, saint Luc le remonte.* » Cette raison que rapporte saint Augustin, n'est pas la seule à motiver ce choix de notre sainte mère l'Église.

Il faut en outre considérer que la généalogie de saint Matthieu se distingue de celle de

¹ Antienne de la fête

² Mt XI 11

³ Mt I 1-16

⁴ Lc III 23-38

⁵ St Augustin, De cons. Ev. L.2, c.1

saint Luc par des particularités tout à fait frappantes. Ne parlons pas de ces quelques divergences dans le détail des générations ou des noms qui font croire aux hérétiques qu'ils peuvent mettre les Saintes Écritures en défaut... Les pauvres ! Ces dissemblances s'expliquent tout d'abord par la volonté qu'a saint Matthieu d'ordonner sa généalogie en périodes rigoureuses, comme nous le reverrons, et qui le pousse à sauter quelques générations dans ce but, mais elles s'expliquent aussi par le fait que cet évangéliste suit la parenté légale qui tient compte de la loi du lévirat par exemple et des adoptions, tandis que saint Luc semble surtout suivre la parenté charnelle. Non, nous voulons surtout évoquer ces particularités marquantes dans la forme même de la généalogie.

Vous savez que chez le peuple hébreu, on conservait avec soin les listes généalogiques, pour garder les titres des tribus et des familles, et particulièrement de la tribu de Lévi qui était vouée au culte du Seigneur, de la tribu de Juda et en elle de la famille de David, dont devait naître le Messie. Ces pourquoi les évangélistes purent s'appuyer sur des documents officiels très sérieux pour nous rapporter ces généalogies du Seigneur, descendant de David. Ces listes conservées religieusement, puisque la promesse du Messie était charnelle, étaient souvent très ordonnées afin d'en faciliter l'apprentissage par cœur. Saint Matthieu suit cette règle, comme nous l'avons déjà évoqué, en classifiant sa généalogie d'Abraham à Jésus en trois séries de quatorze noms : quatorze d'Abraham à David, quatorze de David à l'exil de Babylone, quatorze de l'exil à Jésus, soit un total de quarante-deux noms dont il serait trop long d'explorer les symbolismes numériques.

L'autre spécificité des généalogies hébraïques, que respecte notre évangéliste, et qui peut nous surprendre, est qu'il dresse l'arbre généalogique de Jésus en ne s'appuyant que sur les ascendants de saint Joseph qui n'est pourtant pas le père charnel du Messie ! Quelle curiosité de prendre un soin admirable à préciser que Jésus est bien le fils de Marie et non de Joseph, en réalisant cette coupure dans la liste des parents : « *Joseph, l'époux de Marie, de laquelle est né Jésus* »⁶ et par là de laisser clairement comprendre que saint Joseph ne remplit pas de rôle dans cet engendrement, puis de baser sa généalogie sur l'homme dont Jésus n'est pas le fils ! Trois raisons expliquent cette curiosité. La première est que les généalogies juives ne tiennent pas compte des femmes. Seuls les hommes sont mentionnés, et les lecteurs juifs pour lesquels saint Matthieu écrivait auraient été surpris d'une généalogie matriarcale ! D'autre part, et ceci nous intéresse au plus haut point, nous qui voulons nous assurer de la vraie filiation charnelle de Jésus, « les évangélistes en rapportant la généalogie de Joseph, établissent par là même celle de Marie ; car on ne pouvait contracter mariage hors de sa tribu » nous assure Eusèbe de Césarée⁷, et les pieux époux avaient nécessairement suivi cette loi de l'Ancien Testament : leurs deux généalogies se rejoignent donc puisqu'ils descendent tous les deux de David. Enfin saint Jean Chrysostome nous répond, après s'être posé la même question : « Et pourquoi fait-il donc la généalogie de Joseph et non celle de Marie ? Je vous en indiquerai une raison plus intime et plus profonde que celle déjà alléguée (...) : il fallait dans les commencements jeter un voile sur la naissance miraculeuse de Jésus. Si à ces juifs grossiers on avait dit tout d'abord qu'il était né d'une vierge, cette révélation aurait excité leurs dérisions et leurs calomnies. »⁸

La dernière particularité, mais non la moindre, réside dans l'insertion de **quatre femmes** au sein d'une généalogie qui n'aurait dû en comporter aucune comme nous l'avons déjà dit !

⁶ Mt I 16

⁷ Hist. Eccl., I.1, c.6

⁸ Homélie 4, in Mat. 4

Non seulement elles n’y étaient jamais incluses, mais l’une des prières d’un homme juif était : « Tout individu de sexe masculin est tenu de prononcer trois bénédictions : pour remercier Dieu d’avoir fait de lui un Israélite, de ne pas l’avoir fait naître femme, de ne pas avoir fait de lui un rustre. »⁹ En tenant compte de cette mentalité, s’il devait exister des femmes dans la généalogie du Christ, nous penserions que ce devraient être des femmes nobles et dévotes. Il n’en est rien ! « Toutes les fois que l’évangéliste cite des noms de femmes dans la généalogie du Sauveur, nous dit saint Ambroise, au lieu de ces saintes femmes qui avaient laissé un si grand nom en Israël, Sara, Rebecca, Lia, Rachel, ce sont des noms entachés de quelque souillure : c’est **Thamar** *l’incestueuse*, **Rahab** *la courtisane*, **Ruth** *la Moabite*, **Bethsabée** *l’épouse infidèle d’Urie*. Saint Luc, voulant conserver immaculée la lignée sacerdotale n’avait inséré aucun de ces noms ; mais saint Matthieu montrant le Sauveur se chargeant des péchés des hommes, ne craint pas de montrer les taches des ancêtres qui rejailissent jusqu’à lui afin d’être réparées par lui, précieux encouragement donné à son Église de ne pas avoir honte de recevoir des pécheurs, puisque lui-même a compté parmi sa lignée des âmes pécheresses. Enfin le Sauveur faisait ainsi remonter jusqu’à ses ancêtres le bienfait de sa rédemption, nous apprendait qu’une tache dans la naissance n’était pas un obstacle à la vertu, et anéantissait l’arrogance de ceux qui se vantent de la noblesse de leur origine. »¹⁰ Ou encore saint Jérôme : « On ne relève pas dans la généalogie du Sauveur le nom d’une sainte femme, mais celui-là seulement de celles qui sont répréhensibles dans l’Écriture. C’est pour nous apprendre que le Sauveur est venu pour les pécheurs et que, né lui-même de pécheurs, il devait effacer les péchés de tous. »¹¹ Voilà l’enseignement admirable de cette généalogie ! Mais ce n’est pas tout.

L’Esprit-Saint mentionne ces quatre femmes pécheresses non pas pour étaler des vices, mais parce qu’en marge de leur souillure, **chacune d’elles nous enseignera une vérité du salut par son histoire**. Car si Dieu avait voulu faire étalage des tares humaines que comptait l’ascendance de son Fils Jésus, il n’aurait pas manqué de citer la femme la plus pécheresse et la plus exécrée de cette race royale : la reine Athalie. Or ce n’est pas le cas. Toutes ces femmes que l’évangéliste inspiré insère ici sont entachées d’une faute, certes, mais **toutes sont inspirées par le Saint-Esprit dans leur conduite**. Elles remettent en effet, par leur attitude, la lignée messianique dans la voie voulue par Dieu, voie qui était compromise par la malice de ceux qui avaient reçu la mission de la mener à sa réalisation.

1- Tout d’abord **Thamar**. Son histoire nous fait remonter à l’époque de la fondation de la tribu de Juda, la future tribu royale¹². Juda avait trois fils. Il donne Thamar, femme cananéenne, issue de ce peuple maudit de Dieu, en mariage à son fils aîné ! Celui-ci meurt rapidement, sans postérité. La loi du lévirat obligeait Juda à donner Thamar en mariage au second fils ; c’est ce qu’il fit, mais ce fils puîné s’appelait Onan... Il prit Thamar pour femme, mais en commettant le péché qui porte son nom, l’onanisme, il refusa de lui donner une postérité car il savait que ces enfants ne seraient pas les siens mais ceux de son frère aîné et qu’ils le supplanteraient pour l’héritage... Pour châtier cette odieuse faute, Dieu le fit mourir. Juda devait donc donner Thamar en mariage à son troisième fils pour susciter une descendance ; mais il refusa, prétextant de la jeunesse de celui-ci et renvoya Thamar chez son père. Voilà qu’il contrecarrait le plan de Dieu. Thamar, comprenant que Juda se refusait à lui don-

⁹ Talmud (Menakhoth, Sacrifice des farines)

¹⁰ Sr st Luc, 1.3, 30

¹¹ P.L., XXVI, 21

¹² Gen. XXXVIII 6-30

ner une postérité, décida d'en susciter une à tout prix. Elle se déguisa en prostituée, attendit Juda son beau-père au bord d'un chemin, le séduisit et conçut de lui des jumeaux. Le quasi-inceste était consommé. La naissance des jumeaux est passionnante et pleine d'instruction : « Or voici qu'au temps de l'enfantement, il y avait deux jumeaux dans son sein. Pendant qu'elle enfantait, l'un tendit la main. La sage-femme prit un fil d'écarlate et le noua autour de la main en disant : "Celui-ci sort le premier." Mais voici qu'il retira sa main et que son frère sortit. Elle dit : "Quelle brèche tu t'es faite !" Et elle l'appela du nom de Phares. Sortit ensuite son frère qui avait à la main le fil d'écarlate et elle l'appela du nom de Zara. »¹³ La naissance de ces deux jumeaux figure les rapports entre le peuple de l'Ancienne Alliance et celui de la Nouvelle Alliance. « Remarquez que ce n'est pas sans raison que saint Matthieu nomme ces deux frères, dit saint Ambroise, bien qu'il ne fût nécessaire que de faire mention de Phares¹⁴.

Là vie de chacun d'eux renferme un mystère, et ces deux frères jumeaux représentent la double vie des peuples, l'une selon la loi, l'autre selon la foi. »¹⁵ Saint Jean Chrysostome précise comment il faut comprendre cette supplantation de Zara par Phares : « Zara représente le peuple juif qui apparut le premier à la lumière de la foi, sortant pour ainsi dire du sein ténébreux du monde, c'est pour cela qu'il fut marqué par le ruban d'écarlate de la circoncision, l'opinion générale étant que le peuple circoncis devait être plus tard le peuple de Dieu. Mais la loi fut placée devant lui comme une haie ou comme une muraille, et devint pour ce peuple un empêchement. Lorsque le Christ fut venu, la muraille de la loi qui séparait les Juifs des Gentils fut renversée selon ces paroles de l'Apôtre : "Détruisant la muraille de séparation."¹⁶ Et il arriva que le peuple des Gentils signifié par Phares, entra le premier dans le chemin de la foi, après que la loi eut été renversée par les commandements du Christ, tandis que le peuple juif ne vint qu'à sa suite. »¹⁷ Il nous faut bien comprendre cet enseignement de l'Écriture Sainte, mis en lumière par ce grand Père de l'Église qu'est saint Jean « à la bouche d'or »¹⁸. Le peuple de Dieu, c'est la sainte Église catholique ; c'est ce peuple-là et non un autre que Dieu a voulu faire sien de toute éternité par le moyen de la loi évangélique. Pour préparer ces « adorateurs en esprit et en vérité »¹⁹ sa sagesse souveraine a disposé un peuple temporaire, appelé à mettre en place ce qui permettrait l'institution d'une Alliance plus parfaite. C'est ainsi que Dieu procède toujours, même dans la nature, où l'imparfait précède toujours le plus parfait, où la laide chrysalide se détruit pour donner naissance au beau papillon, où l'enfant immature disparaît pour donner un homme mature. Dire des Juifs qu'ils sont « nos frères aînés dans la foi » est donc une odieuse inversion et une grave erreur théologique qui provient d'un esprit qui n'est pas celui de Dieu.

2 - Puis **Rahab**. Chacun a entendu cette histoire de Rahab, la prostituée qui vivait sur les remparts de Jéricho, qui reçut chez elle les espions israélites envoyés en mission par Josué avant la conquête de la ville, les protégea du roi de Jéricho et les fit s'enfuir en les descendant le long de la muraille dans un panier, après leur avoir fait prêter le serment de la sauver, elle et sa famille, lors de la destruction de la ville.²⁰ Josué prit soin d'assurer leur salut lors de la prise de Jéricho et la courtisane convertie devint l'ancêtre du Messie en épousant Salmon, de

¹³ Gen. XXXVIII 27-30

¹⁴ Car c'est lui l'ancêtre du Christ.

¹⁵ St Ambroise, sur St Luc

¹⁶ Eph II 14

¹⁷ St Jean Chrysostome, sur St Matth.

¹⁸ Signification littérale de son nom Chrysostome.

¹⁹ Jn IV 23

²⁰ Josué II

la tribu de Juda. Saint Paul loue sa foi dans l'une de ses épîtres : « C'est par la foi que Rahab, la prostituée, ne périt pas avec les incrédules, parce qu'elle avait reçu les espions avec bonté. »²¹ De même saint Jacques célèbre sa conversion opérée grâce au service qu'elle rendit aux espions²². Sa foi et son dévouement rachetèrent son passé. Quel encouragement pour nous !

3 - Ensuite, **Ruth**. Comme l'affirmait saint Jean Chrysostome : « Je crois inutile d'expliquer comment Booz prit pour épouse une femme moabite, parce que chacun connaît cette histoire de la sainte Écriture. Je ferai remarquer seulement que Ruth épousa Booz en récompense de sa foi qui lui fit abandonner les idoles de son pays pour adorer le Dieu vivant ; et que c'est aussi à cause de sa foi que Booz fut jugé digne d'épouser cette femme, et de contracter cette sainte union qui devait le rendre père d'une race royale. »²³ Peut-être sera-t-il bon de préciser malgré tout... Dans le livre de Ruth, nous pouvons lire cette fort belle histoire d'une femme moabite qui avait épousé un israélite. Le mariage avec les moabites était pourtant formellement interdit car c'était une race maudite, idolâtre, et en plus de cela issue de l'inceste entre Lot, le frère d'Abraham, et ses filles, suite à la destruction de Sodome²⁴ ! Pourtant ce mariage avait eu lieu. Après la mort de son mari et de son beau-frère, Ruth s'entend dire par sa belle-mère : « Vois, ta belle-sœur s'en est retournée vers son peuple et vers son dieu ; retourne, toi aussi, et suis-la. » Ruth répondit : "Ne me presse pas de t'abandonner et de m'éloigner de toi, car où tu iras, j'irai, où tu demeureras, je demeurerai ; ton peuple sera mon peuple et ton Dieu sera mon Dieu." »²⁵ Suite à ce magnifique acte de foi au vrai Dieu, sa belle-mère Noémi lui fera épouser le saint homme Booz, un proche parent, et ils deviendront les ancêtres du Messie. Saint Ambroise explique : « Pourquoi Ruth qui était étrangère a-t-elle épousé un israélite, et comment l'Évangéliste croit-il devoir parler d'un mariage, que défendait tout l'ensemble de la loi ? Il vous paraîtra sans doute déshonorant pour la mémoire du Sauveur de compter parmi ses ancêtres une femme illégitime, si vous ne vous rappelez cette maxime de l'apôtre saint Paul : "Que la loi n'est pas établie pour les justes, mais pour les méchants". Comment en effet, cette femme étrangère et moabite aurait-elle fait partie du peuple de Dieu, alors que la loi défendait ces unions avec les filles de Moab et leur admission dans l'assemblée des enfants d'Israël, si elle n'avait été élevée au-dessus de la loi par la sainteté et la pureté de ses mœurs. Elle se plaça au-dessus des prescriptions de la loi, et mérita d'être comptée parmi les ancêtres du Seigneur, honneur qu'elle dut non pas aux liens du sang, mais à la parenté spirituelle qui l'unissait au Christ. Or elle est pour nous un grand exemple, car elle est la figure de nous tous qui avons été choisis parmi les Gentils pour entrer dans l'Église du Seigneur. »²⁶ Là encore la figure est parlante pour nous.

4 - Passons à cette femme que l'évangéliste ne nomme pas par son nom mais par cette périphrase : « celle qui fut la femme d'Urie », c'est-à-dire **Bethsabée**. La Glose nous apprend que si le nom de Bethsabée est remplacé par celui d'Urie, c'est afin que ce nom rappelle le plus grand des crimes commis par David... C'est en effet en contemplant du haut de sa terrasse cette femme se baigner qu'il conçut une violente passion pour elle, commit ce double adultère et décida de tuer Urie, qui était pourtant son fidèle serviteur et son ami²⁷... Que de crimes et quelle merveilleuse pénitence nous rappellent ces événements ! Dans sa contrition,

²¹ Heb. XI 31

²² Jac. II 25

²³ St Jean Chrysostome, sur St Matth.

²⁴ Gen. XIX 37

²⁵ Ruth I 15-16

²⁶ St Ambroise, sur St Luc

²⁷ II Samuel X

David composa le Psaume 50, merveille de piété, que l'Église récite sans cesse dans sa liturgie des temps de pénitence. Le fruit conçu dans le péché mourut en châtement. Devenue la femme de David, Bethsabée donna bientôt naissance à Salomon et elle œuvra, sous la protection vigilante du prophète Nathan, pour assurer la succession royale en Salomon, le fils sage et cher à Dieu, plutôt que dans l'héritier légitime qui était Adonias. Son rôle, ainsi que celui de Nathan est déterminant pour que le plan divin de la succession au trône soit respecté.

Voici ce que nous apprend cette généalogie unique dans toute la liturgie. L'importance de ce plan de Dieu qui se déroule à travers les vicissitudes de l'histoire et qui, malgré elles, s'accomplit infailliblement. **Ces quatre femmes pécheresses, mais qu'unit une grande foi, servent le plan de Dieu qui daigne se servir de nos infirmités et même de nos fautes pour opérer notre salut, lui qui s'est fait fils de pécheurs pour racheter des pécheurs.** En introduisant, contre toutes les règles du genre, ces femmes dans sa généalogie, saint Matthieu attire notre attention sur leur rôle providentiel et par là nous prépare à contempler le rôle que **la plus pure et la plus sainte des femmes sera destinée à remplir pour notre salut, celle qu'il cite en dernier, la très sainte Vierge Marie, mère de Jésus-Christ, notre Sauveur.**